

Maintenance des blocs autonomes électriques de sécurité

Fiche programme : **BAES 10**

- Objectifs :** Effectuer la maintenance, les tests périodiques réglementaires des BAES (y compris la mise à jour des documents réglementaires).
- Public concerné :** Agents des Établissements soumis au Code de la Construction et de l'Habitation ainsi que ceux soumis au Code du Travail.
- Pré requis :** Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité. Personnes disposant de l'habilitation BR ou BS.
- Contenu:** Voir au verso.
- Durée :** 1 jour en continu (7 heures).
- Pédagogie :** L'animation du stage se réalise avec des méthodes pédagogiques interactives, des supports de cours dynamiques (vidéo...) et des exercices pratiques.
- Outils pédagogiques :** Documents de stage.
Vidéoprojecteur, écran, tableau blanc.
Maquette pédagogique.
- Matériel du stagiaire :** Fournitures de bureau.
EPI adaptées aux interventions suivant la NF C 18-510.
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHATEAU (63).
Ou tout autre lieu sur demande, à condition de disposer d'installations électriques adaptées.

Ce contenu ci-après peut être personnalisé à vos besoins dans le cadre d'une session intra entreprise

A l'issue de cette formation il est délivré une attestation de stage.

BAES 10 - CONTENU DU STAGE

1 – Rappels réglementaires

- SSI : Système de Sécurité Incendie
- ERP : Établissement Recevant du Public
- Éclairage de sécurité

2 – La norme NF C 71-830

Maintenance des blocs autonomes d'éclairage de sécurité BAES et BAEH

- Les définitions
- Les responsabilités de chacun : exploitant, personne qualifiée
- Les différentes périodicités et vérifications associées ; simulation d'une vérification mensuelle et semestrielle
- Les précautions de sécurité pour l'opérateur (Electrique et Travail en Hauteur)
- Les documents à renseigner
- Environnement, récupération des éléments HS
- Procédure d'exécution des opérations de maintenance mensuelle
- Procédure d'exécution des opérations de maintenance semestrielle
- Procédure d'exécution des opérations de maintenance annuelle
- Les BAES SATI

3 – La norme NF C 71-820

Système de test automatique pour appareil d'éclairage de sécurité

- Généralités
- Partie II-1 : règles particulières pour les BAES

4 – Mise en situation pratique

- Simulation de maintenances périodiques (mensuelle, semestrielle, annuelle)
- Mise à jour des documents associés